

Séance publique du 13 novembre 2006

Délibération n° 2006-3770

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Organisation d'un cycle de conférences - Convention avec l'Ecole normale supérieure de lettres et sciences humaines (ENS) et l'association Economie et humanisme - Participation financière**

service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine souhaite soutenir un cycle de sept conférences-débats, en partenariat avec l'association Economie et humanisme et l'Ecole normale supérieure de lettres et sciences humaines (ENS) sur le thème Vivre et imaginer la ville, entre cité et métropole.

Ce cycle de conférences-débats permettra d'approfondir une des thématiques de la démarche Lyon 2020 (l'urbanité) et de nourrir les travaux et réflexions du conseil de développement de la Communauté urbaine.

Ce cycle réunira des conférenciers de haut niveau. Parmi les intervenants pressentis, on peut citer Jean-Luc Pinol, Marie Despleschin, Sophie Body-Gendrot, Thierry Paquot...

Chaque conférence sera suivie d'un débat.

Les conférences auront lieu à l'Ecole normale supérieure de lettres et sciences humaines de 18 heures à 20 heures. Après chaque conférence, une courte synthèse sera diffusée. En fin de cycle, un dossier de capitalisation sera publié. Ce dossier proposera aussi un décriptage et une mise en perspective des enjeux.

Le coût total de l'opération est fixé à 73 400 €. Ce montant couvre l'intégralité des frais : les honoraires des conférenciers, les frais de déplacement et d'hébergement, la recherche des conférenciers, l'animation des débats, la rédaction des synthèses et du document de capitalisation finale, la mise en page et l'impression du document final, la mise en page et l'impression des affiches, etc.

Au terme du partenariat établi, il est prévu que la Communauté urbaine verse pour le cycle de conférences 2006-2007 une subvention de :

- 22100 € à l'association Economie et Humanisme, pour sa contribution à la conception du cycle, à la synthèse finale, à la communication, à la gestion administrative des intervenants,
- 17 900 € à l'ENS qui assurera l'accueil des conférences dans ses murs, la rédaction et la mise en page et l'impression du document de capitalisation à la fin du cycle ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE**1° - Décide** de verser :

a) - une subvention de 22 100 € pour la période 2006-2007 (2006 : 6630 € - 2007 : 15 470 €) à l'association Economie et humanisme pour l'organisation et l'animation de sept conférences-débats, ainsi que la rédaction des documents de communication et de capitalisation y afférents,

b) - une subvention de 17 900 € pour la période 2006-2007 (2006 : 5 370 € - 2007 : 12 530 €), à l'Ecole normale supérieure lettres et sciences humaines pour l'accueil des conférences dans ses murs, la mise en page et l'impression du document de capitalisation à la fin du cycle, la valorisation de la venue de conférenciers par des interviews filmés.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de participation financière avec l'association Economie et humanisme et l'Ecole normale supérieure de lettres et sciences humaines.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2006 et 2007 - centre budgétaire de gestion 1 200 - compte 0657 480 - ligne de gestion 018 242.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,